



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2018

Grand plan inédit du gouvernement contre les violences conjugales

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé ce jour sur RTL le 1er plan de lutte contre les violences conjugales, sous l'égide du Premier ministre.

Ces 4 mesures cohérentes, travaillées en profondeur depuis des mois avec des victimes, des associations et experts de terrain, apportent des réponses concrètes à ces femmes de l'échelon le plus local au plus global pour qu'enfin cesse ce fléau.

1. Grande campagne TV en direction des témoins diffusée dès dimanche 30 septembre. Accompagnée d'un important volet réseaux sociaux, cette campagne est d'une ampleur et d'un budget sans précédent : le Premier Ministre Edouard Philippe a décidé d'y consacrer 4 millions d'euros sous le mot d'ordre #nerienlaisserpasser

2. Objectif 100% de réponses au 3919 : l'Etat finance 3 postes supplémentaires d'écouteresses via une subvention supplémentaire de 120 000 Euros pour le numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Objectif : aucun appel sans réponse.

3. Lancement en octobre de la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles avec le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, et la Garde des Sceaux, ministre de la Justice Nicole Belloubet pour faciliter la plainte.

4. Engagement des premiers Contrats Locaux Contre les Violences (région Nord pour le premier) dispositif de partage d'alertes entre professionnels de la justice, de la police, de la santé et les travailleurs sociaux, autour des Préfets et en partenariat avec les deux grandes associations de défense des femmes : le CNIDFF et la FNSF pour intervenir « avant qu'il ne soit trop tard ».

=> Ces mesures viennent s'ajouter à celles annoncées par le Président au lancement de la grande cause de son quinquennat pour l'égalité femmes-hommes. Il avait alors rendu hommage aux femmes mortes sous les coups de leurs conjoints via une minute de silence, démarche d'alerte inédite dans le monde. La semaine dernière à l'ONU, le Président a dénoncé les féminicides (première pour un chef d'Etat français) et lancé un appel aux nations pour une « grande cause mondiale pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Le Premier Ministre Edouard Philippe a mobilisé l'ensemble du gouvernement pour apporter des réponses interministérielles (5000 places d'hébergement d'urgence, unité de soins psycho-trauma, plan de formation des professionnels...) au cours du comité qu'il a réuni et présidé le 8 mars dernier.

« Le gouvernement fait tout ce qui est en son pouvoir, mais ne pourra pas tout, tout seul. Nous avons besoin que les témoins des violences les dénoncent, que toute la société se ressaisisse. Dans ce but, toutes les bonnes volontés venant de personnalités, d'élus, d'acteurs de terrain... sont bienvenues pour avancer ensemble. En France, au XXI^e siècle, il est inadmissible qu'une femme soit tuée tous les trois jours par son conjoint ! Nous avons le devoir de faire arrêter cela. C'est un enjeu de civilisation » a déclaré Marlène Schiappa.

5. Mise en place d'une plateforme de géolocalisation des places d'hébergement d'urgence accessible aux professionnels